

Le 16 décembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ÉPIDÉMIE DE MENINGOCOQUE B DANS L'AGGLOMERATION STRASBOURGEOISE PROGRESSE

Au 14 décembre 2022, un cinquième cas d'infection invasive à méningocoque de groupe B a été signalé à l'ARS Grand Est. Le signalement de ce nouveau cas démontre que cette souche rare du méningocoque B, jusque-là inconnue dans le Grand Est, continue à circuler. Une personne peut être un porteur sain de la bactérie, sans en avoir les symptômes, mais peut continuer à la transmettre à autrui.

Pour rappel, la vaccination est efficace sur cette souche de méningocoque pour empêcher que la maladie se développe chez la personne vaccinée. Elle prévient ainsi l'apparition de formes graves de la maladie.

Le nouveau cas est une femme d'une cinquantaine d'années résidant à Colmar, qui a dû être hospitalisée. Ce cas se rajoute aux 4 cas d'infection invasive à méningocoque du groupe B, dont 1 décès, survenus dans l'agglomération de Strasbourg dans la mesure où il s'agit de la même souche bactérienne et que ce nouveau cas présente des liens avec l'agglomération strasbourgeoise.

Les investigations épidémiologiques ont permis d'identifier et de traiter à titre préventif par antibiotiques les personnes ayant été en contact à risque avec ce 5^{ème} cas. L'ARS a sensibilisé les professionnels de santé de l'agglomération de Colmar. Elle poursuit l'analyse de cette situation, en lien avec Santé publique France et le Centre national de référence des méningocoques (Institut Pasteur), et reste mobilisée sur toute autre mesure visant à interrompre les chaînes de transmission et limiter le nombre de cas graves.

Compte tenu des liens de ce nouveau cas avec l'agglomération strasbourgeoise, l'ARS recommande donc, à nouveau, aux publics fréquentant les endroits festifs nocturnes du centre-ville de Strasbourg et aux professionnels de ces lieux de se faire vacciner, dès que possible, contre le méningocoque B.

Les prises de rendez-vous se font :

- **via la plateforme [Doctolib](#)**, dans un centre de vaccination dédié en ville se situant dans l'ancien bâtiment de neurologie, à côté du bâtiment de l'IHU (site du nouvel hôpital civil de Strasbourg). Les créneaux seront ouverts de 15h à 22h. Une ordonnance n'est pas nécessaire.
- Ou en se rendant chez son médecin traitant pour se faire prescrire le vaccin et se faire vacciner chez son professionnel de santé (médecin, pharmacien, infirmier).

Dans les deux cas, les prises en charge sont à 100% gratuite.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Afin de répondre aux questions concernant cette campagne de vaccination, **un numéro vert 0 800 32 04 00** est mis à la disposition du public (appel gratuit, service ouvert de 9h à 22h, 7 jours/7).

Premier bilan de la campagne de vaccination sur Strasbourg

Une campagne de vaccination contre le méningocoque B est proposée, depuis le 7 décembre 2022, aux employés de la boîte de nuit, le Live Club, ainsi qu'aux personnes ayant fréquenté les lieux festifs du centre-ville de Strasbourg.

Au 14 décembre 2022, 93 personnes ont été vaccinées.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr